

3 B
Identité du vendeur ou du prestataire

FACTURE N°

17

E.A.R.L de BROVAL - BIAS

Sté Civile au Capital de 67 500 Euros

47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Tél. 05 53 70 40 12

R.C.S. N° D 318 531 860

Tribunal de Commerce de Villeneuve

N° TVA INTACOMMUNAUTAIRE FR 92 318 531 860

Nom et adresse du client

KURTZ Julien

"Danton"

47500 Fumel

n° TVA intracommunautaire

N° du bon de commande :

Désignation

Quantité

Prix unitaire H.T.

Total H.T.

Boussins démanés

560

215

1204 00

+1% gratuit

Pintadeaux démanés

70

327

228 90

Bât N°1 A = VOLAC20 SOCAUX

rés le 09/06/25 XL 4515

CARINGA / GALOR

rés le 19/05/25 VOL 6 CEN

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion agréé par l'Administration Fiscale

Date de règlement :

Date de la livraison ou de la prestation :

Mode de règlement :

Conditions d'escompte pour paiement anticipé :

TOTAL H.T.

T.V.A. 5.5 %

TOTAL T.T.C.

1432 90

78 81

1511,71

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L 441-10 et D 441-5 du Code de Commerce)